



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 09 OCTOBRE 2023

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos – Gondel.

Assiste : M. Vernet (Comité).

Excusé : M. Renault (Cda).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Marcouville City CPA : Mail du 03-10-23

Pris note de la confirmation d'engagement de vos équipes jeunes et de l'horaire de début des rencontres.
La commission ne peut valider l'engagement de votre 2^{ème} équipe U12, les 2 groupes étant complets.
Vous pourrez engager votre 2^{ème} équipe lors de la seconde phase.

Marcouville City CPA : Mail du 05-10-23

Pris note de la modification d'horaire pour votre équipe U16 : **le samedi à 12H00**.
Accord de la commission.

Futsal Club VLB : Mail du 06-10-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 09-10-23 contre Cergy-Pontoise Fc.
La commission Futsal ne peut donner suite à votre demande de report.
En effet la durée réglementaire entre 2 rencontres officielles est de 2 jours, ce qui est le cas pour vos 2 rencontres.
La commission ne peut autoriser une dérogation exceptionnelle pour votre club, cela pourrait entraîner une demande identique par d'autres clubs.

ASF Argenteuil : Mail du 06-10-23

Pris note de l'impossibilité de recevoir le plateau U7 du dimanche 08-10-23 suite indisponibilité du gymnase Pierre de Coubertin
Pris note de votre proposition de report au dimanche 22-10-23

ASF Argenteuil : Mail du 06-10-23

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Pierre de Coubertin le dimanche 08-10-23.
Pris note de la mise à disposition du gymnase Jesse Owens pour les rencontres U14 et U16.

Cfj Persanaise : Mail du 07-10-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre critérium U16 contre Marcouville City CPA.

Marcouville City CPA : Mail du 07-10-23

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre critérium U16 contre Cfj Persanaise.

Cfj Persanaise : Mail du 08-10-23

Pris note de votre demande d'engagement d'une 3^{ème} équipe U9.

Attainville Futsal Club : Mail du 09-10-23

Pris note de l'erreur de date pour le critérium U12 (date 07-10 à la place du 14-10).
Pris note du résultat de la rencontre U14 contre Asf Argenteuil (feuille de match papier) le dimanche 08-10-23.
Pris note de l'absence de l'équipe de Cergy-Pontoise FC en critérium U16 le samedi 07-10.
Pris note du report de la rencontre de critérium U16 contre Les Sportifs de Garges.

Combo Futsal : Mail du 09-10-23

Pris note de votre demande d'engagement d'équipes en Critériums.
1 équipe U12 : les groupes sont actuellement complets. Votre équipe pourra être intégrée lors de la seconde phase.
1 équipe U14
1 équipe U16
Concernant les équipes U14 et U16, la commission vous demande d'effectuer au plus vite les demandes de licences joueurs afin de pouvoir intégrer les critères correspondants.

Foot Indoor Loisir : Mail du 08-10-23

Réception de la feuille de match papier de la rencontre critérium U16 :
Match n° 27390140 : Foot Indoor Loisir / Garges Djibson Asc du 07-10-23
Absence de l'équipe de Garges Djibson Asc

RC Argenteuil : Mail du 09-10-23

Pris note du Forfait Général de votre équipe 2 en Sénior D2 Groupe B



Futsal Club VLB : Mail du 10-10-23

Pris note de votre difficulté pour trouver le gymnase du club de Cergy-Pontoise FC pour la rencontre du lundi 09-10. La commission demande au secrétariat d'interroger le club de Cergy-Pontoise Fc pour obtenir le nom et l'adresse exacts du gymnase pour les rencontres Futsal.

COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE du TOUR de CADRAGE

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :

Semaine **42** du **16-10** au **22-10-23**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	RESULTAT	CLUB	DATE
1	27418370	AFS VAUREAL 2		BEZONS FUTSAL CLUB 2	Ven 20-10 à 21H30

Pour la Coupe du Comité Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire à partir du 1^{er} tour.

Les équipes suivantes sont exemptes et qualifiées pour le tour suivant :

Asf Argenteuil 2 & 3 - Attainville Futsal C 2 – Avicenne Asc 2 – Cergy-Pontoise Fc 2 - Combo Futsal 2 – Goussainville Fc 2 - Marcouville City Cpa 3 – Montigny Fc 2 - Montmagny Asfs 2 - Montmorency Futsal 2 – My Sarcelles 2 – Parmain Futsal AS 2 - Sannois Fce 2 – Sportifs de Garges 2

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

MATCHS REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509794 : Sannois Fce 1 / Arnouville Usc 1 : **le samedi 04-11-23 à 18H30**

SENIOR D2

Match n° 26571852 : Cergy-Pontoise Fc 2 / Gonesse Rc 1 : **le lundi 30-10-23 à 20H00**

Match n° 26571849 : Bezons Futsal C 2 / Entente MMB 1 : **le dimanche 05-11-23 à 18H15**

Match n° 26571853 : Asf Argenteuil 3 / Montigny Lvdb 1 : **le dimanche 19-11-23 à 17H00**

Match n° 26601964 : Deuil-Enghien Fc 1 / Afs Vauréal 2 : **le lundi 30-10-23 à 20H30**

Match n° 26601967 : Montigny Lvdb 2 / Bezons Futsal C 1 : **le samedi 21-10-23 à 17H15**



1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

SENIOR D2

Match n° 26601964 : Rc Argenteuil 2 / My Sarcelles 2 du 05-10-23

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

SENIOR D2

Match n° 26571857 : Sannois Fce 2 / St Brice FC 1 du 30-09-23

FORFAIT GÉNÉRAL

SENIOR D2

RC Argenteuil 2 : Forfait général de l'équipe en Senior D2 Groupe B
RC Argenteuil : amende 110€

DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande à tous les clubs ayant des rencontres programmées un jour férié de bien vouloir aviser le DVOF de l'impossibilité de disputer les rencontres le jour prévu au calendrier.

Dans le cas de fermeture du gymnase un jour férié, merci de fournir au DVOF l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

CRITÉRIUMS JEUNES

Suite à un nombre de licences suffisant pour les catégories U14 et U16, la commission décide l'intégration des équipes ci-dessous :

Critérium U14 Groupe A :

Culture Sport Jocassiens en n° 2 – Gymnase des Merisiers – Le dimanche à 13H30

Critérium U16 Groupe B :

Culture Sport Jocassiens en n° 1 – Gymnase des Merisiers – Le dimanche à 16H00



PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAU FUTSAL U7

Suite indisponibilité du Gymnase Pierre de Coubertin le dimanche 08-10-23, la commission remet le plateau U7 au dimanche 22-10-23

Journée N°1 - Week-end des 07 et 08 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 22 Octobre 2023 (coup d'envoi à 12h00)			
ASF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1 & 2) Avicenne Asc (1 & 2) Ermont Ams (1 & 2) Garges Djibson Asc 1 Cfj Persanaise 1
Journée N°2 - Week-end des 11 et 12 Novembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 12 Novembre 2023 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	10	Cfj Persanaise 1 Asf Argenteuil (1 & 2) Avicenne Asc (1 & 2) Ermont Ams (1 & 2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City CP (1 & 2)

La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U7 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 25 et 26-11-23

Week-end des 09 et 10-12-23

Week-end des 20 et 21-01-24

Week-end des 03 et 04-02-24

Week-end des 09 et 10-03-24

Week-end des 23 et 24-03-24

Week-end des 04 et 05-05-24



PLATEAU FUTSAL U9

La commission modifie les équipes des plateaux U9 des 14 et 15-10-23 suite aux licences manquantes pour les clubs de Futsal Club VLB et Marcouville City CP.

Plateau N°1 - Week-end des 14 et 15 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 14 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (1&2)
Dimanche 15 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 12h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc 1 Les Sportifs de Garges 1
Plateau N°2 - Week-end des 18 et 19 Novembre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 18 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Ermont Ams	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 Ermont	6	Ermont Ams (1&2) Attainville Futsal C 3 Marcouville City CP (1&2) Persanaise Cfj 3
Dimanche 19 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Complexe Sportif Nelson Mandéla 25 Bd de l'Europe 95300 Pontoise	6	Avicenne Asc (1 & 2) AsF Argenteuil (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2)
Dimanche 19 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges (1 & 2) Attainville Futsal (1&2) Futsal Club VLB 1 Garges Djibson Asc 1

La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U9 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 18 et 19-11-23
Week-end des 02 et 03-12-23
Week-end des 16 et 17-12-23
Week-end des 27 et 28-01-24
Week-end des 02 et 03-03-24
Week-end des 16 et 17-03-24
Week-end des 27 et 28-04-24
Week-end des 25 et 26-05-24

Prochaine réunion
Lundi 23 octobre à 18H30